

## **Cap Brun – Petit Bois**

**Villa « Tamaris »  
1358, boulevard Jean-Baptiste Abel  
83000 Toulon**

### **PROCÈS VERBAL**

## **Assemblée générale du 28 avril 2016**

L'Assemblée Générale Ordinaire du CIL du Cap Brun - Petit Bois s'est tenue le jeudi 28 avril à partir de 17h00 à la Mairie annexe de La Rode, salle Franck Arnal.

Les convocations ont été adressées aux adhérents et aux résidents du quartier par courriel et par boitage, quinze jours avant la date de l'AGO.

En l'absence du Président Claude Téqui, empêché pour raisons familiales graves, la réunion a été présidée par Michel Héger, vice-président.

Les statuts du CIL étaient affichés à l'entrée de la salle de réunion.

### **1. Ordre du jour**

17 h 00 : Assemblée Générale statutaire :

- Rapport d'activités
- Rapport financier
- Election des membres du Conseil d'Administration
- Composition du C.A et fonctions des administrateurs

17 h 30 : Assemblée Générale en présence des élus :

- Accueil des élus par le président
- Rapport moral
- Voirie et réseaux
- Circulation/stationnement
- Urbanisme
- Propreté/Collecte des déchets
- Sécurité/Hygiène
- Espaces verts
- Tourisme
- Demandes en attente, questions particulières

### **2. Assemblée Générale statutaire**

#### **Rapport d'activités et rapport financier**

Présentés par Gérard Gachot pour le rapport d'activités et Pierre Pradines pour le rapport financier, ils n'appellent aucune remarque et sont approuvés à l'unanimité.

## **Elections au conseil d'administration**

Deux administratrices cooptées en cours d'année, Mesdames Sandrine Arino et Laure-Lise Brégal, sont élues à l'unanimité.

Cinq administrateurs parvenus en fin de mandat de trois ans et candidats à leur succession sont réélus à l'unanimité : Madame Aline Cros, Messieurs Didier Gestat de Garambé, Guy Le Roux, Pierre Pradines et Olivier Sans.

Le conseil d'administration compte désormais 18 membres.

## **Constitution du bureau**

Président : Claude Téqui

Vice-présidents : Jeanine de Ganay et Michel Héger

Trésorier : Pierre Pradines

Trésorière adjointe : Aline Cros

Secrétaire : Didier Gestat de Garambé

Secrétaire adjoint : Gérard Gachot

## **Responsable de zones**

Zone A (Farrère – Résistance) : Cathy Dauta-Gaxotte

Zone B (Petit Bois) : Claude Téqui

Zone C (La Calade) : Guy Le Roux

Zone D (Fabry – Baratier) : Pierre-Jacques Depallens

Zone E (Amouretti) : Olivier Sans

Zone F (Pélican) : Pierre Pradines

Zone G (Littoral – Batterie basse) : Jeanine de Ganay

Zone H (Résistance – Magaud) : Alain Helly

## **3. Assemblée générale en présence des élus**

Etaient présents (nota) les élus suivants :

**Mesdames** Geneviève Lévy (GL), première adjointe, députée du Var

Florence Feunteun (FF), adjointe déléguée aux CIL et aux secteurs

Marcelle Gherardi (MG), adjointe déléguée à l'Etat civil, chargée des secteurs 9 et 10

Caroline Depallens (CD), adjointe déléguée à la Formation et à l'emploi, conseillère départementale

Christine Pagani-Bezy (CP), adjointe déléguée au Développement durable

**Messieurs** Jean-Guy Di Giorgio (DG), adjoint délégué à la propreté, conseiller départemental

Michel Landolfini (ML), adjoint délégué à la sécurité

Philippe Sans (PS), adjoint délégué à l'urbanisme

Amaury Charreton (AC), adjoint délégué à la circulation, représentant Y. Chenevard pour la voirie

Guy Le Berre (GLB), conseiller municipal chargé des relations avec la Marine nationale

Benoît Pelletier (BP), conseiller municipal chargé du numérique

Albert Tanguy (AT), conseiller municipal chargé des relations avec les CIL

---

### **Nota**

Etaient également présents dans l'assistance :

Madame Laure Lavalette, conseillère municipale d'opposition, aux titres de résidente et d'adhérente

Monsieur Alain Even, président de la Fédération des CIL de l'Est

Monsieur Michel Delorme, président du CIL de La Serinette

## Rapport moral

Le président de séance donne lecture du Rapport Moral rédigé par le président Téqui, qui n'appelle aucune remarque.

### Voirie et réseaux

**Place Sainte-Agathe** : remise en état + parking

DG – Les conteneurs enterrés seront mis en place entre le 9 et le 11 mai

AC – La réfection du sol et la création de 37 emplacements de parkings (+ 1 handicapés) seront entreprises courant mai

BP – La mise en place d'un système de vidéo-protection se heurte à une difficulté technique de transmission des informations (pas de fibre pour l'internet et effet de masque pour les ondes radio). Une étude technique va être diligentée.

DG + Police nationale : le problème de la présence de camping-cars devra être réglé par un arrêté municipal + verbalisation, la mise en place d'un portique n'étant pas possible en raison du passage régulier des camions du Service propreté pour l'enlèvement des déchets.

### **Chemin Sainte-Agathe**

AC – Les travaux en cours de finition concernent le renouvellement du réseau d'eau potable, avec notamment l'élimination des branchements en plomb. Le bouchage des trous sur le chemin sera effectué, mais rien n'est prévu cette année pour la réfection complète du revêtement.

Le CIL rédigera une fiche sur le problème.

### **Chemin du Petit Bois**

AC – Une étude est en cours pour une réfection du chemin : revêtement, trottoirs, caniveaux et pluvial, points bas, arbres. Les travaux, très coûteux pour un chemin qui ne fait que 450 m, ne seront entrepris qu'à l'issue d'autres travaux immobiliers - en cours par des entreprises privées - qui impliquent le passage fréquent de camions et d'engins de terrassement.

### **Avenue Louis Sorel**

AC – La voirie va prendre en compte l'élimination d'une bosse dangereuse à mi-pente au milieu de la chaussée, sans doute provoquée par la présence d'une forte racine.

## Circulation - Stationnement

**Carrefour Résistance – Claude Farrère** (*question posée par un adhérent*)

AC – L'avenue de la Résistance est certes étroite à cet endroit et deux bus se croisent avec difficulté. Mais, outre qu'il s'agit d'une voie départementale, un élargissement n'est pas envisageable faute de disposer d'espaces réservés.

### **Parking anse Tabarly**

AC – Les peintures de traçage des emplacements ont tendance à s'effacer rapidement. La suppression du plomb dans les peintures en est la raison, mais le nouveau prestataire devrait faire mieux.

**Mise en sens unique de la voie Gubler – de Lespinois** (*du ressort du CIL Mourillon – La Mitre*)

AC – L'embouteillage systématique à certaines heures est la conséquence directe de la mise en sens unique de Sorel, laquelle est au demeurant un succès malgré cet inconvénient, dont la dépose et récupération des enfants du Cours Fénelon sont la cause principale. Le remède proposé risque d'être pire que le mal induit. On attend la fin des travaux en cours à Fénelon (mi-2017) pour envisager une solution satisfaisante pour tous.

## Urbanisme

**Espace boisé classé sous la Résidence du Préfet maritime**

PS – Confirmation que l'espace est très protégé mais qu'il existe cependant des « fenêtres de

constructibilité », limitées toutefois à des constructions en R + 1. Le problème est par ailleurs compliqué (et rendu plus onéreux) par les questions d'accessibilité et de distribution des différents réseaux. Il n'y a rien en cours pour le moment.

### ***Clos Mayol***

GL – Des projets déposés en Mairie sont actuellement à l'étude. La ville ne dispose par des fonds nécessaires à une acquisition, mais se préoccupe de l'aspect patrimonial du domaine.

Rien d'acté à ce jour.

PS – Le Clos a été inscrit à la « liste des bâtiments emblématiques de la ville » créée dans le cadre de la révision du PLU. Il s'agit d'un répertoire qui entérine le droit de regard de la Mairie sur tous les projets déposés. Le CIL sera tenu informé au fur et à mesure des développements.

### ***Poteau électrique en face du 23 avenue Louis Sorel***

DG – « Dans les tuyaux »...

## **Propreté – Collecte déchets**

### ***Propreté de l'anse Tabarly***

DG – Elle reste préoccupante après le passage de certains cirques, malgré une amélioration incontestable. A titre de précaution, la Mairie a augmenté les cautions...

### ***Parking du Grand Sud (question posée par un adhérent)***

Le problème s'apparente à celui de la Place Sainte-Agathe avec des dépôts récurrents de résidus de jardins ou de pots de peinture, notamment.

DG – La Mairie prend note et signale la création prochaine d'une « brigade de propreté » ayant le droit verbaliser, qui s'inquiétera notamment des décharges sauvages ou encore de la rentrée effective des poubelles dans la journée.

## **Hygiène et sécurité**

### ***Lutte contre la prolifération de moustiques***

DG – Pas de solution miracle. Il convient d'éradiquer les sources (points d'eau facilitant la ponte) chez soi et chez les voisins... A noter que l'utilisation de ventilateurs désorienterait le moustique.

### ***Nuisances chemin de la Batterie Basse (interventions de plusieurs adhérents)***

Les riverains signalent qu'elles sont le fait de bandes de jeunes des quartiers : vacarme, vandalisme, jets de pierres, départs de feux, menaces, voire agressions. Le mois de juin est le plus dangereux. Les riverains s'inquiètent en outre d'un sentiment général d'exaspération qui « pourrait conduire à un drame » (sic).

Ils signalent par ailleurs qu'en cas d'incendie, l'intervention des pompiers sur l'espace Anse Méjean – Fer à Cheval est compliquée par le fait que la borne incendie se situe de l'autre côté du tunnel d'accès.

ML – Conscient du problème de sécurité, le Maire vient d'autoriser l'embauche de 15 policiers municipaux supplémentaires qui disposeront de motos. Mais les rondes de police ne sont vraiment efficaces qu'en cas de flagrant délit...

BP – La mise en place de caméras de vidéo-protection se heurte aux mêmes difficultés techniques que sur la Place Saint-Agathe. Une programmation est à l'étude.

## **Tourisme – Habitat**

### ***Sentier des douaniers : situation actuelle***

FF présente Olivier Le Néanec (OLN), chargé de mission à TPM, responsable des sentiers du littoral.

OLN rappelle en introduction que le sentier est une servitude de passage sur des propriétés privées.

Le sentier a été très endommagé depuis 2008, notamment au droit de la Résidence du Cap Brun où un fort glissement de terrain interdit le passage. Les travaux, importants sur cette portion du sentier, n'ont toujours pas pu commencer faute d'avoir pu trouver un accord avec le propriétaire. Par ailleurs les tempêtes de l'hiver 2014 ont également provoqué au niveau de la Batterie Basse des glissements de terrain importants, ainsi

qu'un effondrement au niveau du Vieux Moulin.

La situation est enfin compliquée par les discussions difficiles avec les riverains, sachant que si TPM prend en charge le tracé du sentier et la partie aval vers la mer, il appartient aux riverains de se charger de la partie amont, sur leurs propriétés.

TPM a lancé une vaste étude afin de mieux connaître la géotechnique des sols en vue de faire des propositions techniques, assorties d'un chiffrage, des travaux à entreprendre.

Pour des raisons de sécurité et lutter contre l'incivisme endémique, certains portails restent soudés jusqu'à nouvel ordre. D'autres seront ouverts dans la journée, à l'initiative des services de propreté.

## **Questions diverses (non inscrites à l'ordre du jour)**

### ***Réseaux de fibre optique***

BP – Les collectivités territoriales n'ont pas vocation à intervenir sur l'implantation des réseaux de fibre optique, mais elles peuvent toutefois agir auprès des opérateurs, notamment Orange et Numéricâble, la relation étant moins facile avec Free et Bouygues Telecom. L'ensemble du quartier sera couvert d'ici le printemps 2017, à l'exception de la zone voisine de la Résidence du Préfet Maritime.

### ***Trajet de la ligne de bus n° 6***

Les lignes n° 5 et 7 ont été remplacées par la seule ligne n° 6, qui ne passe pas par la gare, comme c'était le cas de la ligne n° 7. Les personnes âgées ou se déplaçant difficilement souffrent de cette situation (surtout avec des bagages) qui les oblige, soit à changer de bus Place de la Liberté, soit à gagner la gare à pied depuis cette même place.

Serait-il possible de réexaminer le trajet du bus n° 6 ? La mairie prend note de la demande.

### ***Nouveaux immeubles à l'angle Farrère – Résistance***

Un adhérent signale que sa villa (et celles de ses voisins), à proximité immédiate de ces immeubles, a subi des dégâts suite à de légers mouvements de terrain. Il incrimine les travaux entrepris pour creuser des garages en sous-sol qui ont nécessité la mise en place de pompes d'épuisement dont il estime qu'elles puisent dans la nappe phréatique, dans une zone qui servait jusqu'alors de bassin de rétention naturel...

Il lui est suggéré de faire sur le sujet, en liaison avec les autres « victimes », un courrier au Maire, sachant qu'en l'occurrence il s'agirait d'un problème privé.

### ***Passage piétons Place Baratier en haut du Boulevard Amouretti***

Le passage est dangereux dans son ensemble car pas sur un même niveau et aboutit à côté de la pharmacie à un escalier permettant l'accès au trottoir devant le bar de la Civette, avec une rampe qui ne sert à rien.... Le problème existe pour les PMR et les poussettes de bébé, obligées de passer par la voie publique.

Le CIL fera une fiche sur le sujet.

### ***Corniche Général de Gaulle***

Olivier Sans rappelle sa proposition de créer une piste cyclable sur la voie montante de la Corniche. Un adhérent signale qu'actuellement nombre de cyclistes empruntent le trottoir aux risques et périls des piétons. Une réflexion pourrait être entreprise sur l'opportunité de matérialiser une piste cyclable sur le trottoir qui semble assez large pour ce faire.

\*  
\* \*

L'ordre du jour étant épuisé et l'assistance n'ayant plus que questions, le Président donne la parole pour un mot de conclusion à Madame Geneviève Lévy qui dit sa satisfaction pour la qualité et la bonne tenue des débats. Le Président remercie les élus et les adhérents et lève la séance à 19h00 en conviant les participants à partager le verre de l'amitié.

**Michel Héger**  
**Vice-président**

**Gérard Gachot**  
**Secrétaire adjoint**